

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.011

L'An deux Mille Sept, le 19 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 février 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 février 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS -EXCUSES : Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1/2007

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,

DECIDE

- De modifier les crédits de l'exercice 2007 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
657.4 - 90	SUBVENTION ACTION ECONOMIQUE	+ 5 648,35	
657.4 - 520	SUBVENTION SOCIALE	+ 800,00	
657.4 - 5220	SUBVENTION ENFANCE	+ 30 000,00	
7351 - 01	TAXE SUR L'ELECTRICITE		+ 20 648,35
7362 - 954	TAXE DE SEJOUR		+ 15 800,00
	<u>TOTAL FONCTIONNEMENT</u>	+ 36 448,35	+ 36 448,35

	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
2185 - 4143	CHEPTEL CENTRE EQUESTRE	- 5 768,00	
2313 - 4143	TRAVAUX CONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE	+ 10 495,00	
2188 - 4143	IMMOBILISATION CORPORELLE CENTRE EQUESTRE	- 4 727,00	
	<u>TOTAL INVESTISSEMENT</u>	0	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 février 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT